



**MÉMOIRE**  
**PRÉSENTÉ AU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INNOVATION**  
**ET DE L'ÉNERGIE DU QUÉBEC**

**DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION SUR L'ENCADREMENT**  
**ET LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES PROPRES AU QUÉBEC**

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES MÉDECINS**  
**POUR L'ENVIRONNEMENT (AQME)**

**PRÉPARÉ PAR**

Dr Éric Notebaert, MD MSc  
Professeur agrégé, Faculté de Médecine, Université de Montréal  
Vice-président, Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME)

Patricia Clermont, coordonnatrice Ph.D  
Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME)

**31 juillet 2023**

## **1. PRÉSENTATION**

L'Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME) est un regroupement de médecins et autres professionnel.le.s de la santé qui s'intéressent aux questions de santé et d'environnement. Organisation à but non lucratif (OBNL), elle est la section québécoise de l'association canadienne du même nom ([ACME-CAPE](#)).

Nous sommes impliqué.es dans plusieurs dossiers qui touchent différents domaines, notamment ceux touchant la crise climatique, les gaz à effet de serre (GES), la pollution atmosphérique, l'aménagement du territoire, le transport, les pesticides, les projets industriels et miniers, et l'empreinte écologique et carbone du système de santé. Depuis quelques dizaines d'années, nous avons aussi été très impliqué.es dans un grand nombre de dossiers énergétiques : énergie nucléaire, énergies fossiles, fracturation hydraulique, énergies renouvelables et énergie éolienne.

L'AQME a participé à plusieurs consultations internationales, canadiennes, québécoises et municipales sur divers enjeux énergétiques. Notre réflexion et nos prises de position sont toujours basées sur les questions de santé publique, de justice sociale, de respect de l'environnement, et fondées sur la meilleure science disponible.

## **2. LES FILIÈRES ÉNERGÉTIQUES**

### **2.1 Les énergies renouvelables et l'économie et l'efficacité énergétiques**

D'emblée, il est pour nous très clair que la sobriété énergétique doit être l'élément central de notre réflexion collective, mais nous savons que nous aurons toujours des besoins en énergie. Nous croyons que la recherche et la production d'énergies renouvelables devraient être nettement plus développées au Québec, que ce soit au niveau de l'éolien, du solaire, de la géothermie, ou d'autres avenues du même ordre.

Nous croyons aussi essentiel que l'économie et l'efficacité énergétiques doivent être poursuivies et amplifiées, afin que les individus et groupes puissent devenir plus sobres et de ce fait réduire la pression de la demande énergétique.

### **2.2 L'hydroélectricité**

Le temps de la croissance constante de la production d'énergie est révolu, et nous sommes convaincu.es que le gouvernement doit rejeter d'emblée tout projet de harnachement de rivières vierges. Il en va aussi de la protection de la nature, des ressources en eau et du respect fondamental des volontés des Premières Nations.

### 2.3 Les énergies fossiles - le pétrole et le gaz

Tout projet d'exploration et d'exploitation d'énergies fossiles doit être banni au Québec, et ce, de façon définitive, telle le prescrit désormais la Loi 21 - visant principalement à mettre fin à la recherche et à la production d'hydrocarbures ainsi qu'au financement public de ces activités, adoptée en 2022<sup>1</sup>.

Rappelons que plus de 99% du gaz utilisé au Québec vient de la fracturation hydraulique, un procédé qui émet des quantités importantes de GES via des émissions fugitives et des fuites. Cette industrie cause beaucoup de problèmes de santé (pulmonaires; cancers; accidents et autres) chez les travailleurs et travailleuses et un grand nombre d'États, tout comme des associations médicales et des instances de santé publique, demandent de mettre fin à l'expansion de cette industrie.

Rappelons aussi qu'au Québec le gaz naturel renouvelable (GNR) ne représente en fait que moins de 1% du gaz consommé. Nous nous positionnons aussi clairement contre toute construction de terminal de gaz naturel dans la province, afin de ne pas favoriser la production et l'exportation du gaz.

Par ailleurs, nous sommes convaincus que l'abandon graduel et complet du gaz naturel (fossile ou renouvelable) dans le secteur du bâtiment doit être réalisé. Il s'agit à la fois d'une mesure pour combattre les émissions de GES et d'une mesure de santé publique : le gaz naturel utilisé dans les bâtiments cause des [problèmes de santé](#) pulmonaires importants, surtout chez les enfants et les personnes âgées, et il exacerbe l'asthme et des maladies pulmonaires obstructives chroniques.

### 2.4 L'énergie nucléaire

Le nucléaire ne jouit d'aucune acceptabilité sociale au Québec. C'est pourquoi nous avons tourné le dos il y a plusieurs années à cette filière énergétique, de même qu'à l'exploration de l'uranium dans la province.

Plusieurs arguments forts militent contre le développement de cette industrie - au premier chef, celui du fait qu'il n'y a toujours aucune solution pérenne au stockage à long terme des déchets à haute radioactivité au Canada. De plus, pour les déchets à faible et moyenne radioactivité, le dépotoir prévu de Chalk River demeure très controversé et les riverains, ainsi que plusieurs Premières Nations de la région, s'opposent catégoriquement à ce projet. Précisons que les petits réacteurs nucléaires (SMR) dont l'industrie et le gouvernement fédéral veulent faire la promotion génèrent aussi des déchets radioactifs.

---

<sup>1</sup> Assemblée nationale du Québec (2022). [Projet de loi no 21 \(2022, chapitre 10\) - Loi visant principalement à mettre fin à la recherche et à la production d'hydrocarbures ainsi qu'au financement public de ces activités.](#)

Par ailleurs, les risques d'accidents et d'incidents nucléaires exposent la population à plusieurs problèmes de santé. Il faut aussi souligner que la libération de tritium dans l'eau par les réacteurs CANDU est dénoncée depuis des décennies par plusieurs experts dans le monde car l'exposition continue au tritium peut provoquer différents cancers. Il y a aussi un lien indissociable entre le nucléaire civil et le nucléaire militaire puisque le second a besoin du premier pour proliférer; or nous sommes malheureusement à une époque où le risque d'utilisation de ces armes resurgit. En dernier lieu, investir les sommes considérables que nécessite cette filière détourne cet argent des investissements urgents dans les énergies renouvelables que nous devons plutôt faire.

### **3. CRISE CLIMATIQUE, SANTÉ ET ENVIRONNEMENT / SANTÉ PLANÉTAIRE**

La crise climatique est le problème fondamental de santé publique dans le monde car elle menace la survie même de l'humanité. Déjà, depuis plusieurs années, une partie importante de la population mondiale décède à cause du réchauffement climatique. C'est d'ailleurs aussi le cas ici même au Québec, où l'on observe aussi, depuis des années, une surmortalité et plusieurs problèmes de santé majeurs à cause du réchauffement climatique. Nous constatons aussi, tout particulièrement cette année, une foule d'impacts socio-sanitaires associés aux événements climatiques extrêmes.

Ce contexte nous amène à répéter qu'il y a une grande urgence à limiter nos émissions de GES, cela doit constituer une priorité absolue. Il n'en reste pas moins qu'il est tout aussi fondamental de respecter la biodiversité, de même que nos ressources en eau, alors que les pressions que nos sociétés exercent sur la nature sont telles qu'elles provoquent le dépassement des limites assurant la stabilité des systèmes biophysiques dont la vie sur Terre dépend. Il s'ensuit que nous devons aussi abandonner l'idée, de plus en plus insensée de nos jours, de la croissance infinie, pour plutôt avoir désormais comme objectif central la sobriété énergétique.

La sortie complète des énergies fossiles et la baisse de la demande d'énergie et de puissance doivent être des priorités absolues. Les risques d'échecs de la décarbonation de notre économie et de notre vie sont très élevés - en suivant la trajectoire actuelle, nous n'avons aucune chance d'y arriver à l'horizon 2050.

Plus que jamais, nous sommes engagés dans une approche de santé planétaire, qui lie explicitement la santé humaine et la santé environnementale, dans laquelle *«la santé planétaire est la santé de la civilisation humaine et l'état des systèmes naturels dont elle dépend.»*<sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> Notre traduction, de The Lancet Commissions (November 14, 2015). [Planetary health : a new science for exceptional action](#), Vol. 386, p.1921.

#### 4. NOS PRINCIPES DE BASE EN MATIÈRE ÉNERGÉTIQUE

Ce positionnement qui est le nôtre nous amène à édicter les principes qui suivent.

- La gravité de la crise climatique commande de façon urgente un réel débat de société sur l'avenir énergétique du Québec. Nous proposons donc, avec d'autres groupes qui se sont déjà exprimés sur la question, de faire un « BAPE générique » à ce sujet. Ce serait la meilleure façon de nous donner une vision collective de notre avenir énergétique et de prendre collectivement des décisions cruciales en respectant les enjeux, défis et préoccupations des Québécois.es.
- La lutte au réchauffement climatique doit être le critère fondamental de toutes les prises de décision de la Régie de l'Énergie.
- Alors que nous assistons actuellement à la privatisation et la déréglementation plus ou moins déguisée du secteur énergétique québécois, ce dernier doit demeurer un service public et les infrastructures stratégiques, des biens collectifs.
- Tout projet énergétique ou minier doit respecter les objectifs de lutte au réchauffement climatique, de préservation de la biodiversité et de justice sociale, et être soumis à un processus rigoureux d'examen et de consultation publique.
- Le respect des droits constitutionnels des Premières Nations, de même que leur consentement préalable, libre et éclairé aux projets énergétiques, doit être une préoccupation constante.
- Le plafond de 50 MW pour les projets de barrages indépendants ne doit pas être revu à la hausse, afin de ne pas ouvrir un marché parallèle de vente d'hydroélectricité.
- Il doit y avoir un moratoire complet sur l'octroi de la capacité électrique du Québec ou de ses fonds publics à de nouvelles entreprises énergivores tant que la sécurité énergétique de la population et la décarbonation complète de notre système énergétique ne seront pas assurées.
- Au chapitre de la baisse de la demande en énergie et des transports, nous croyons que le gouvernement devrait accélérer son virage vers les transports actifs et collectifs, et diminuer de façon nettement plus radicale l'utilisation des véhicules à essence. Les stratégies sont bien connues : investir dans la mobilité active et collective; aménager le territoire en conséquence; stopper les projets d'expansion des infrastructures autoroutières; ramener à l'année 2030 l'interdiction de vendre des voitures à essence neuves; moduler les subventions aux véhicules électriques afin de favoriser les véhicules légers et très légers.

- Au chapitre des bâtiments, le gouvernement peut lancer : un grand chantier en combinant décarbonation des bâtiments, baisse de la consommation d'énergie, abandon du chauffage au gaz; du soutien aux rénovations écoénergétiques et à l'installation de chauffages efficaces, avec des subventions qui sont aussi accessibles aux ménages à faible revenu; et finalement, une révision des codes de construction afin de tendre vers des bâtiments à consommation énergétique nette zéro.
- Finalement, la Régie de l'Énergie doit demeurer un organisme indépendant, impartial et apolitique. Pour ce faire, les régisseurs devraient être nommés par l'Assemblée Nationale et non par le gouvernement. Dans le même ordre d'idées, le pouvoir de directives du ministre responsable doit absolument être encadré et utilisé de façon exceptionnelle.

## **5. CONCLUSION**

Il y a urgence d'agir car il est question, ni plus ni moins, du sort de l'humanité. Le virage que nous devons effectuer doit être radical : sobriété énergétique, énergies vertes, diminution marquée de nos émissions de GES, aménagement du territoire, transports, bâtiments. Tous ces aspects doivent être discutés collectivement si l'on désire que la planète demeure un lieu habitable et viable dans le futur.

Dr Éric Notebaert, MD MSc  
Professeur agrégé, Faculté de Médecine, Université de Montréal  
Vice-président, Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME)

Patricia Clermont, coordonnatrice Ph.D  
Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME)